



Taussac
— la —
Billière

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt et le six octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard VINCHES, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

BOISSERON Samuel, BUTHION Patricia, CAUQUIL Christiane, CHAUVIN Fabienne, CORBEIL Carine, MAS Serge, POUJOL Jean-Jacques, ROUAUD Magali et VINCHES Bernard

Absents excusés : HENRI Brigitte et MARTIN Mark

Date de convocation du Conseil : Le 28/09/2020.

Secrétaire de séance : Christiane CAUQUIL.

APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020.

Le PV n'appelle pas de remarque et est adopté à l'unanimité.

2020-033 LITIGE DOMECC-SELVON

Le maire informe le conseil des échanges qu'il a eu avec M. DOMECC, relatifs au litige sur le zonage du PLU.

Mrs. DOMECC et SELVON sont d'accord sur le protocole transactionnel amiable réalisé entre les deux parties sur lequel la commune s'engage à inclure les 3 parcelles concernées (N°242 – 246 et 372), dans le zonage du futur PLU.

Le service urbanisme de Grand Orb est également favorable à cet accord et soumet le protocole à son conseil pour avis juridique.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le protocole transactionnel et à se désister du procès en cours auprès de la cour d'appel administrative de Marseille.

2020-034 ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE « HERAULT ENERGIE »

Hérault Énergie crée un groupement de commandes pour l'achat d'énergies afin d'obtenir des conditions de prix favorables pour les communes.

Le conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement et autorise le maire à signer la convention s'y rattachant.

PARTICIPATION CLOTURE MAGNAN à TAUSSAC

Le maire présente la demande de M. MAGNAN demandant la participation financière de la commune à hauteur de 50% pour réaliser une clôture en limite du terrain communal derrière le garage.

Le conseil considérant que la commune se trouve très souvent en limite de propriété avec des particuliers ne peut pas donner une suite favorable avec cette demande.

HERAULT INGENIERIE, CHANGEMENT DE MISSION

Le maire fait part au conseil du refus d'Hérault Ingénierie d'étudier la possibilité de création d'un deuxième bassin réservoir au Planals.

Le groupement souhaite à la place, considérant que c'est plus urgent, travailler sur le remplacement des conduites anciennes et l'optimisation du rendement du réseau.

Le conseil donne son accord pour ce changement de mission.

ETUDE SUR LA POSSIBILITE DE CREATION D'UNE SALLE MULTIACTIVITES

Le maire fait part au conseil du projet qui figurait dans le programme des dernières élections municipales sachant que les salles actuelles sont petites et pas aux normes.

Un débat s'ouvre sur deux emplacements possibles pour cette réalisation, route de la plaine d'une part et aux Cambous d'autre part, les deux lieux étant des terrains communaux.

Il est décidé d'étudier la faisabilité financière des projets et de proposer au Pays Haut Languedoc et Vignobles la maîtrise d'œuvre du projet.

PROPOSITIONS D'ASSURANCE POUR LA COMMUNE

Le maire expose au conseil que la commune dispose à ce jour de 4 contrats d'assurance auprès de la compagnie AXA (multirisque commune, protection juridique et 2 véhicules).

A ce jour, deux concurrents ont fait des propositions pour ces mêmes assurances à couverture de risque identique.

- SMACL : 2587€
- GROUPAMA : 3893€

La proposition d'AXA ne nous est pas encore parvenue.

Le conseil décide de retenir la proposition la moins disante et autorise le maire à effectuer toutes les formalités pour changer les contrats vers le nouvel assureur.

PROJET DE REGLEMENT POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Le maire propose au conseil d'aménager le règlement de l'eau potable qui est ancien et doit être actualisé.

Parallèlement il propose de créer un règlement d'assainissement collectif qui n'existe pas à ce jour.

Tous les candidats au raccordement devront signer un engagement et recevoir ce règlement.

Les conseillers municipaux ont reçu le projet de règlement de l'eau qui sera validé au prochain conseil.

BARRIERES CHEMIN DE LA BICONQUE :

Le maire fait part du devis réalisé par l'entreprise « l'Enclume » de Maurian pour fabriquer ces barrières au prix de 339€ chacune, hors cadenas pompier, bien en-dessous du prix catalogue. Le conseil décide de lui commander la fabrication de 2 barrières.

QUESTIONS DIVERSES

- Site Internet : Christiane CAUQUIL, 1^{ère} adjointe en charge du projet, fait part des difficultés rencontrées par le « webmaster » pour obtenir le nom de domaine, ce qui retarde la mise en place du site qui est prêt par ailleurs.
- Réparation sonnerie automatique des cloches de la chapelle de l'Horte : Le maire fait part au conseil de la facture de réparation de la sonnerie pour un montant de 207€ Le conseil souhaite que ce lieu de culte soit rattaché à une association existante de la commune pour en faciliter la gestion lors de ce genre de problème.
- Panneaux « REZO POUCE » : Le maire présente le projet d'installation des panneaux « REZO POUCE » (réseau d'auto-stop organisé) par Grand Orb. Les points proposés, Taussac, l'Horte et les Cambous n'appellent pas de remarque et sont acceptés.
- L'emplacement des bacs à déchets de la Billière sera modifié, bacs individuels sur la place de l'ancienne école près de l'abri bus et collectifs à la sortie du village. Ces bacs seront inclus dans un abri poubelles qui sera installé après accord de Grand Orb.
- Programme d'éclairage public 2021 : les conseillers doivent faire remonter pour le prochain conseil les besoins des villages en éclairage public afin de déposer un dossier auprès d'Hérault Energie.

- Décoration de Noël : le conseil est favorable au principe d'un minimum de décoration dans chaque village, en attente du devis de l'entreprise Travasset.
- Les factures d'eau potable sont en cours d'envoi et des consommations anormalement élevées sont constatées, il est rappelé aux habitants de bien de vérifier leur compteur et de le fermer en cas de longue absence.
- Points sur les travaux à faire : Serge MAS adjoint délégué aux travaux présente divers travaux à réaliser :
 - o Velux logement de l'Horte sera remplacé sous peu.
 - o Devis élagage d'arbres et de taille de haies.
 - o Réfection de chemins communaux.
 - o Achat de matériel pour l'agent technique communal.
- Une maison du hameau du Cros située sur la commune de Rosis menace de s'effondrer sur la place du village qui est située sur la commune de TAUSSAC LA BILLIERE et où des véhicules stationnent. Un courrier sera envoyé à la mairie de Rosis pour signalement.
- Patricia BUTHION signale que les platanes des Cambous ont besoin d'être élagués, une demande va être faite en ce sens à l'agence des routes des Monts d'Orb.

Toutes les délibérations ont été acceptées à l'unanimité.
Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée à 19h30.

Le Maire
Bernard VINCHES

